
Communication en bibliothèque : les outils de la communication - Module 2

Formation à distance

Dates : du 23/09/2024 au 18/10/2024

Durée : 8 heures

Publics visés : Cette formation est destinée en particulier aux professionnels des bibliothèques. Une bonne maîtrise des outils de bureautique et de l'internet est nécessaire pour suivre la formation.

Lieu de la formation : Plateforme pédagogique de la formation à distance, Enssib , 69100 Villeurbanne

Responsable scientifique : Sophie PITHON SCD Le Mans Université

Compétences visées

Connaître les principaux outils de communication utilisés en bibliothèque (usages, objectifs, diffusion, atouts et limites, etc.)

Savoir choisir les outils de communication pertinents et savoir les intégrer à une stratégie et à un plan de communication

Savoir les mettre en place, les faire vivre et les évaluer (groupe projet, circuit éditorial, charte éditoriale,...)

Méthodes pédagogiques

Présentations vidéos

Travaux pratiques (dépôt de devoirs et exercices en ligne)

Forums d'échanges et de commentaires (accompagnement individuel et collectif, retours sur les exercices)

Formation jalonnée de 2 temps de regroupement virtuel sous forme de webconférences dont les dates sont à caler:

Webconférence n°1 - "Tour de table et introduction "

Webconférence n°2 - "Clap de fin

La participation à ces webconférences est vivement recommandée.

Cette formation représente une durée théorique de 4 heures, soit 8 heures de travail personnel au total, réparties sur 4 semaines.

Pré-requis recommandés Ce module 2 est précédé d'un module 1 "Communication en bibliothèque : stratégie de communication en bibliothèque", qu'il est fortement recommandé d'avoir suivi.

Une session est proposée du 11 mars au 5 avril 2024 : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/communication-en-bibliotheque-strategie-de-2>

L'inscription aux 2 modules n'est pas obligatoire, mais une priorité est accordée aux personnes s'inscrivant aux 2 modules.

Pour cette formation, il pourra être nécessaire de se créer un compte (même faux) sur un réseau social (instagram, facebook, twitter...).

Quelques conseils pour suivre votre formation à distance dans les meilleures conditions :

- inscrivez votre formation dans votre agenda (prévoyez une plage de deux heures de travail hebdomadaires pendant toute la durée de la formation) ;
- rendez la visible à vos collègues et à votre hiérarchie et signalez-vous comme indisponible
- assurez-vous que votre équipement informatique réponde aux pré-requis techniques affichés (matériel, connexion, etc.) ;
- isolez-vous pendant vos phases de formation : ne consultez pas vos mails, ne répondez pas aux appels téléphoniques, etc.

Une bonne maîtrise des outils de bureautique et de l'internet est nécessaire pour suivre la formation.

Équipement technique requis pour les web-conférences :

- écouteurs + micro OU micro-casque (haut-parleurs fortement déconseillés)
- webcam
- navigateur Chrome V59 minimum
- connexion filaire (risque de perturbations en wifi)

Contenu de la formation

Cette formation se donne pour objectif de faire le point sur les outils de communication, depuis les vidéos aux réseaux sociaux, en passant par les affiches et les représentations dans les salons, congrès ou autres.

Les spécificités de ces outils seront étudiées, de même que leurs limites, de sorte de savoir les utiliser au mieux en fonction de chaque situation.

Tarifs 200€

200 € en cas de prise en charge professionnelle, 120 € pour les particuliers. Gratuit uniquement pour les agents relevant du Ministère de la Culture.

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vos contacts

Claudette Laib et Monique Boudin, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV

Direction des études et des stages

Tél : +33 (0)4.72.11.44.46

Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 02/10/2023 au 14/09/2024.

Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.